



L e

P i e r r a m i l L i e n

La lettre des Pierramilliens

Numéro 18 - Décembre 2015

### L'édito du maire

Le 12 novembre, j'avais préparé mon édito comme suit...

« Des Marseillaises, j'en ai entendu, écouté, chanté... en salle, chorale ou dans les stades...

Il est une version qui restera gravée dans ma mémoire et au fond de mon cœur : c'est celle chantée par une vingtaine d'enfants devant des militaires, des portes drapeaux, des anciens combattants, tous au garde à vous ; devant des personnalités officielles, une fanfare et du public, beaucoup de public... Cette Marseillaise a impressionné par sa simplicité, son unité, sa force... »

Voilà l'édito que j'avais préparé au lendemain de notre belle cérémonie cantonale du 11 novembre, fière de notre classe ! J'étais loin d'imaginer qu'il ferait douloureusement écho à des événements tragiques et démentiels. C'est à nous de lutter ensemble, chacun à notre niveau contre le terrorisme, pour que nos enfants puissent encore longtemps chanter notre hymne nationale, pour notre Liberté, notre Egalité, notre Fraternité.

F.Bastel



Le point incendie du mois dernier se situe à la chevalerie. Et pour finir cette année, un joli paysage ...

### Les news du conseil

Un entrepreneur et un géomètre sont venus présenter au conseil leur projet de lotissement sur le terrain dit "la saunerie".

Une convention a été signée avec l'association du club de handball de Surgères pour les interventions sportives des TAP et auprès des seniors, et ce jusqu'en juin 2016. Les cours seniors devraient reprendre prochainement le 2ème mardi de chaque mois ; l'heure reste à préciser.

Une convention a été signée avec l'association API-AMILLY pour la mise à disposition de ruches communales financées en partie par la région.

Le conseil a décidé le règlement d'une avance de 70 % du montant des frais du RPI (base n-1) en attendant la clôture des comptes de l'année scolaire écoulée : soit 14 227,48 €.

Mme le maire propose une subvention de 110 € pour le comité des fêtes, afin de l'aider à couvrir les frais du 11 novembre cantonal. Accord du conseil.

La guirlande lumineuse, de fin d'année, du bâtiment de la mairie

nécessite des réparations. Le devis ne devra pas dépasser 400 €. Notre secrétaire a brillamment passé le concours d'adjoint administratif 1ère classe catégorie C.

Les primes IAT et IEMP des salariés titulaires et contractuels sont reconduites pour 2016. Le contrat de travail CAE de Christelle va être renouvelé au 11 janvier 2016 pour une année. La commune s'engage au côté de la CDC et du centre de gestion sur " santé et sécurité au travail ". Christelle est donc nommée responsable préventeur.

L'élagage des arbres du stade et de l'atelier est nécessaire. Des devis sont demandés à différentes sociétés.

Une subvention de 5 602 € a été accordée par la région pour l'arboretum.

Élections régionales les 6 et 13 décembre 2015.

Cette année les vœux du maire seront un samedi après-midi. Le 9 janvier à 16 h 30 dans la salle des fêtes.

Suzette B

# Cadastre solaire

Depuis 2008, le Plan Solaire Régional lancé par la Région Poitou-Charentes vise à développer la production d'électricité solaire photovoltaïque décentralisée.

**Le cadastre solaire de St Pierre vient d'être réalisé par le CRER** en collaboration avec les services de la Région Poitou-Charentes et l'Université de Poitiers. Il permet d'évaluer le potentiel photovoltaïque de chaque toiture. Il est surprenant de noter que le potentiel de production électrique surpasse souvent la consommation globale de la commune.

A l'heure de l'augmentation du

coût de l'électricité, une installation photovoltaïque peut réduire sensiblement la facture énergétique en cas d'autoconsommation ou procurer des revenus complémentaires en cas de vente de l'électricité. Grâce à l'intégration au bâti, elle permet également de financer la



rénovation de couverture. Le cadastre solaire vous donne des exemples de projets à développer avec une indication de leurs caractéristiques

économiques et énergétiques. Pour développer vos projets, le CRER conseille gratuitement les particuliers de manière neutre et objective dans le cadre de l'Espace Info Energie. Une présentation publique du cadastre sera réalisée par un technicien du CRER en Février 2016.

Le cadastre solaire de votre commune est également consultable sur internet à l'adresse suivante : <http://www.crer.info/energie-renouvelable-pdf.htm> (rubrique Photovoltaïque).

# Recensement des entreprises et associations (bis)

Suite à l'appel du mois dernier nous avons reçu le descriptif des entreprises et associations suivantes :

\*Yobi micro

\*Augereau Thibaud

\*Relaxozen

\*Hubert Bertrand Electricité

\*Solaire 17

\*Api-Amilly

\*Association Vent de Contraste en

\*Pays d'Aunis et du Pays des Vals de Saintonge

\*Le Foyer rural

\*les PEF

Si vous avez oublié de nous faire parvenir vos coordonnées ou que vous connaissez un entrepreneur ou association non mentionnés pourriez-vous transmettre l'info ou leurs coordonnées, il est encore temps.

Remplissez les données suivantes, soit par mail ([saint-pierre-damilly@mairie17.com](mailto:saint-pierre-damilly@mairie17.com)) ou par papier déposé en mairie.

//\*\*\*\*\*

Nom :

Gérant ou président :

Date de création :

Activité :

Membres ou Employés :

Adresse postale :

Email :

Téléphone :

//\*\*\*\*\*

En vous remerciant encore de votre réponse.

V.Courboulay

# Roses des sables

## Ingrédients :

- 170 g de corn flakes

- 200 g de beurre

- 1 cuillère à soupe d'extrait de café ou 1 sachet de café soluble italien

- 300 g de chocolat

- 125 g de sucre glace

## Préparation

Faire fondre le beurre dans une casserole placée dans un bain-marie et remuer jusqu'à obtention d'une crème. Ajouter le café et le chocolat coupé en petits

morceaux.

Travailler le tout jusqu'à ce que la crème soit lisse ; ajouter le sucre glace en mélangeant.

Verser les corn flakes dans un grand saladier, ajouter la crème au chocolat et mélanger sans briser les pétales de corn flakes.

Les pétales doivent être tous nappés.

Former de petits rochers (à l'aide de 2 cuillères) et les poser sur une plaque recouverte de papier sulfurisé. Laisser reposer les roses des sables 10 min avant de servir.

Vous pouvez remplacer l'extrait de café par le zeste d'une demi-orange, le zeste devra être râpé très fin. Pour une jolie présentation, vous pouvez former les roses des sables directement dans des petits moules à gâteaux en papier sulfurisé. Régalez-vous !!!



# Élections régionales de 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes : quelques informations.

Les élections régionales de la nouvelle région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes se dérouleront les 6 et 13 décembre 2015.

Les conseillers régionaux sont élus pour six ans : Les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste à deux tours sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Chaque liste est constituée d'autant de sections qu'il y a de

départements dans la région.



premier tour, le quart des sièges lui est attribué. Le reste est réparti à la proportionnelle. Une liste ayant obtenu moins de 5 % des suffrages exprimés ne peut se voir attribuer un siège. Sinon on procède à un second tour où peuvent se présenter les listes ayant obtenu 10% des suffrages exprimés. (source officielle)

V.Courboulay

Si une liste a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés au

« Repas de Noël des aînés de la Commune le 12 décembre à 12h30 à la salle des fêtes  
Réservations au 05 46 27 93 55 avant le 5/12 »

## ATTENTION :

**La permanence de la mairie ne se fera pas le 2 janvier mais le 9.  
La mairie sera fermée du 21 décembre au lundi 4 janvier inclus**

Depuis le 1er juin, Anne Baudu (notre ancienne coordinatrice des TAP) exerce au Coudret une activité professionnelle conjuguant la kinésiologie et l'harmonisation crânio-sacrée.

Qu'est ce que la kinésiologie ? C'est une technique mise au point par des chiropracteurs et des médecins spécialisés en médecine chinoise. Elle agit efficacement sur les conséquences du stress :angoisse, oppression, troubles du sommeil, vertiges, douleurs récurrentes, manque de confiance ...

Anne Baudu – 1, Chemin de la Gitte –Le Coudret – 17700 St Saturnin du Bois

Tel : 07.89.85.80.08. Consultations du lundi au samedi.

## L'état d'urgence sur notre commune

A la suite des attaques terroristes survenues à Paris et à Saint-Denis vendredi 13 novembre, le président de la République a décrété l'état d'urgence dans le pays. Dans ce cadre, Eric Jalon, le préfet de la Charente-Maritime, a reçu jeudi 18/11 l'ensemble des élus du département à la base aérienne de Rochefort Saint-Agnant afin de nous informer sur l'état de la menace, les

conséquences de l'état d'urgence et les mesures de sécurité qui ont été prises ou qui devront l'être. Nous y étions et pouvons vous dire que de nombreuses mesures silencieuses et efficaces sont déjà prise afin d'assurer notre sécurité à tous. L'ensemble des services de l'état est mobilisé pour répondre à ces menaces. Mais le message fort a aussi été de nous dire de continuer à

vivre normalement pour ne pas donner raison au terrorisme. La vigilance que nous devons désormais tous avoir ne doit pas se subsituer à l'exigence d'ouverture et de respect des autres que nous devons porter encore plus haut.

V.Courboulay

Mairie  
Tél : 05 46 27 90 56  
Fax : 05 46 07 15 78  
Mail : saint-pierre-damilly@mairie17.com  
www.saintpierredamilly.fr

lundi 9h/12h et 16h/18h  
mardi 9h/12h  
mercredi : fermé au public  
jeudi 9h/12h  
1er samedi du mois 10h/12h  
Rencontre des élus sur rendez-vous

## Découvrez les gestes et techniques de plantation

Prom'Haies Poitou-Charentes organise des journées de formation des bénévoles de Poitou-Charentes. Découvrez ou redécouvrez les gestes et techniques de plantation de haie champêtre.

Une journée de formation gratuite est organisée par des professionnels de la haie le mercredi 16 décembre de 9h30 à 17h00 partie salle et

plantation sur le même site. Chaque journée fonctionne de la même façon : une matinée en salle pour en apprendre plus sur la théorie de la plantation toujours dans des cas concrets.

L'après midi place à la pratique avec une plantation de haie champêtre sur un vrai chantier de plantation ! Suite à cette journée vous serez

capable de retransmettre ces gestes de plantation et de participer à des chantiers de plantation.

Pensez à apporter vos bottes et vos pelles. Ambiance conviviale assurée et pique-nique tiré du sac !

Plus d'informations et inscription (obligatoire) auprès de Prom'Haies 05 49 07 64 02



### INVITATION GOUTER DE NOEL

LA MAIRIE EST HEUREUSE D'INVITER TOUS LES ENFANTS JUSQU'À 12 ANS POUR LA TRADITIONNELLE FÊTE DE NOËL.

AU PROGRAMME, GOUTER, SPECTACLE... ET VISITE SURPRISE...

MME LE MAIRE ET LE COMITÉ DES FÊTES VOUS ACCUEILLERONT LE

SAMEDI 19 DÉCEMBRE À 16H30 À LA SALLE DES FÊTES.

Attention : la réservation est obligatoire au 05.46.27.90.56 avant le mercredi 16 décembre

## Calendrier

- > le 10 décembre la ronde des histoires à Saint Saturnin du Bois (les deux communes sont exceptionnellement regroupées)
- > le 12 décembre repas de Noël organisé par les cheveux d'argent.
- > le 16 décembre permanence mutuelle salle des fêtes.
- > le 16 décembre journée gestes et techniques de plantation de haie champêtre (voir ci-dessus).
- > le Samedi 19 décembre : Noël des enfants à la salle des fêtes à partir de 16h30 (goûter prévu vers 17h00/spectacle à 18h00). Sur réservations au 05.46.27.90.56 avant le 16/12.

Cyclad vous informe :  
La fréquence des collectes va changer en 2016. Nous vous informerons précisément de ces modifications le temps venu. L'idée est de collecter plus souvent les emballages recyclables et moins souvent les ordures : nous avons fait le choix de cette collecte incitative, sans coût et plutôt en douceur, comparée à la redevance incitative mise en place dans d'autres territoires.